

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CANNABINOÏDES DE SYNTHÈSE

Par Profil supprimé Postée le 14/02/2018 03:47

Bonjour,
Certains de mes proches et moi-même avons déjà commandé des mélanges solides sur internet via le site ShayanaShop, qui vend cela comme étant un substitut "légal" de hash mais je n'ai trouvé nulle part sur le site la composition chimique de ces cannabinoïdes de synthèse et je n'ai donc pas moyen de vérifier leur légalité sur le territoire français.

Savez-vous s'il y a moyen de faire analyser ces substances pour savoir quelles molécules les composent et si elles font partie de celles ajoutées à la liste des substances classées comme stupéfiants lors de l'arrêté du 31 mars 2017? Et si oui, savez-vous combien cela coûte?

D'avance merci!

Mise en ligne le 16/02/2018

Bonjour,
Nous saluons votre vigilance concernant l'achat de cannabinoïdes de synthèse via internet.
Ce que nous pouvons dire concernant les achats en ligne de ce type de produits, c'est que dès lors que vous vous adressez à un magasin spécialisé dans la vente de produits psychotropes d'origine végétale et légaux appelé "smart shop", celui-ci est censé respecter la législation du pays dans lequel il expédie le produit ; autrement dit vous ne pouvez commander un produit en France qui ferait partie de la liste des substances classées comme stupéfiants.
Concernant la composition du produit commandé, que ce soit en matière de prévention par rapport à la consommation ou de législation vous pouvez vous orienter vers un CEIP (Centre d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance) qui pourra répondre à cette question.
Si vous le souhaitez, vous pouvez nous joindre de façon anonyme et gratuite tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 ou par chat de 14h à minuit.
Cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :
